

Précautions d'usage des panneaux en bois massifs Bois Online

LE BOIS

LE BOIS

Le bois massif reste **un matériau vivant**, qui bougera tout au long de sa vie, avec des retraits dimensionnels ou des légères déformations, le hêtre étant plus particulièrement exposé à ces aléas. Il sera donc nécessaire d'apporter une certaine rigueur dans sa mise en œuvre.

Nos panneaux en bois massif sont réalisés en lames continues par contre collage et sont disponibles en découpe sur mesure. Les bois utilisés pour fabriquer nos panneaux sont d'origine de la région Grand Est et certifiés PEFC. L'atelier de production est situé au cœur du massif Vosgien.

Un long processus de séchage s'engage ensuite (séchage à l'air puis pré-séchage et séchage artificiel) afin d'atteindre une humidité finale de 10-12 % d'humidité.

Si le bois n'est ensuite pas conservé et traité avec professionnalisme, il peut reprendre à tout instant de l'humidité et se déformer.

Le stockage de ce matériau dans un lieu ni trop humide, ni trop sec est donc primordial, surtout avant son traitement.

COMMENT BIEN STOCKER VOS PRODUITS EN BOIS MASSIF

STOCKER

Votre colis est composé de la manière suivante : une palette, des cornières, du film à bulles et un carton ondulé afin d'assurer une protection maximale de nos produits.

Nos panneaux quittent nos ateliers parfaitement plats puisque nous assurons un taux d'humidité de 10-12%. Une fois ouverture il est important de tout mettre en œuvre pour conserver ce taux jusqu'à la protection finale de votre panneau.

Comment faire ?

- Stocker votre panneau dans un endroit tempéré.
- Utiliser le film bulle afin de recouvrir les panneaux pour empêcher la reprise d'humidité dans le but d'éviter toute déformation.
- Protéger votre bois le plus rapidement possible. **(Vernis ou huile)**

PENSEZ A PROTEGER VOTRE BOIS

Comme vous l'avez compris, il est important de protéger votre bois ! Deux objectifs : Le premier étant de le protéger contre les tâches, le deuxième empêcher la reprise d'humidité.

Les Huiles et cire :

Une huile ou une cire apporte une protection au bois en jouant un rôle de saturateur. Ces produits se présentent sous forme plus ou moins liquide et vont pénétrer les fibres du bois jusqu'à ce que celles-ci ne puissent plus rien absorber. Ainsi, votre bois ne pourra pas reprendre d'humidité et les déformations liées aux reprises d'humidité pourront ainsi être réduites voire supprimées. De même, le bois ne pourra plus être tâché en profondeur et l'esthétique sera ainsi conservée.



Il convient, en général, d'appliquer au minimum 3 couches de finition sur toutes les faces et les chants de vos panneaux afin de s'assurer d'une saturation totale des fibres. Un entretien quotidien s'effectuera à l'aide d'une éponge très légèrement humide et d'un chiffon sec et propre en veillant à éviter toute stagnation d'eau. L'application d'une huile ou d'une cire devra ensuite être renouvelée une à deux fois par an pour maintenir la saturation du bois.

Les vitrificateurs :

Un vernis va, quant à lui, protéger le bois en faisant office de carapace. Il va recouvrir le bois en surface et éviter à tout corps étranger de le pénétrer. L'usage est d'appliquer deux à trois couches de vernis sur toutes les faces et les chants de votre panneau, avant l'installation. L'entretien s'effectue ensuite à l'aide d'une éponge humide et une nouvelle application de vernis ne sera effectuée que lorsque le premier sera abimé (vernis rayé, écaillé...). Le vernis est filmogène et souple (il est résistant à l'eau et peut s'écailler en vieillissant).



Traiter chaque face en alternance (ne pas appliquer toutes les couches sur la face supérieur puis ensuite sur la face inferieur)